

Aéro-Club de Brioude



Association Loi 1901 affiliée FFVV et FFA – SIRET N° 779 120 807 000 28
Aérodrome de Brioude-Beaumont LFHR – Plateau Chomaget – 43100 BRIOUDE
Tél. / Fax : 04 71 50 13 53 • E-mail : contact@aeroclub-brioude.fr
Site Internet : www.aeroclub-brioude.fr

TARIFS 2017

Mise à jour Juin 2017

Toutes les participations aux frais sont payables d'avance. Toutefois, à la demande de l'adhérent, lors de son inscription, le règlement de la cotisation et des forfaits peut être échelonné suivant des modalités que le Président de l'Association peut préciser. Seuls les adhérents à jour de leur participation aux frais sont admis à pratiquer l'activité vol.

MEMBRES ACTIFS PERMANENTS ET TEMPORAIRES

Voler à l'année ou nous rendre visite

- 25 ans

+ 25 ans

<input type="checkbox"/> Cotisation annuelle	58€	115€
<input type="checkbox"/> Cotisation mensuelle	35€	70€
<input type="checkbox"/> Cotisation hebdomadaire	25€	40€
<input type="checkbox"/> Cotisation journalière	5€	8€

VOL MOTEUR – Avion Cessna 172 – F-GASF

<input type="checkbox"/> Licence-Assurance Fédération Française Aéronautique	72€	72€
<input type="checkbox"/> Vol d'initiation : jusqu'à 3 personnes simultanément, en fonction de la durée du vol soit par exemple 20min	70€	70€
<input type="checkbox"/> Heure de vol Pilote Privé (Titulaire du BB, LAPL ou PPL)	130€	130€
<input type="checkbox"/> Heure de vol Elève Pilote avec Instructeur (Voir en page 2 pour la formation pilote privé avion)	130€	130€

VOL MOTEUR – ULM J300 F-JZLP

<input type="checkbox"/> Licence-Assurance Fédération Française Planeur Ultra Léger Motorisé	49,03€	75,69€
<input type="checkbox"/> Vol d'initiation : 1 personne, en fonction de la durée du vol soit par exemple 20min	40€	40€
<input type="checkbox"/> Heure de vol Pilote ULM	75€	75€
<input type="checkbox"/> Heure de vol Elève Pilote avec Instructeur (Voir en page 2 pour la formation pilote ULM)	90€	90€

VOL A VOILE

<input type="checkbox"/> Licence-Assurance Fédération Française de Vol à Voile	A partir de	81,70€	160,60€
<input type="checkbox"/> Vol d'initiation 30min selon météo: vol sur planeur biplace avec pilote habilité et assurance comprise		80€	80€

2 formules au choix :

✓ Le **FORFAIT AU CHOIX** intègre les heures planeur faites dans l'année en fonction de votre niveau

✓ Le **HORS FORFAIT** destiné aux pilotes souhaitant payer à l'heure de vol

FORFAIT AU CHOIX

<input type="checkbox"/> FORMATION PILOTE DE PLANEUR : Gratuite incluse dans les Forfaits LOCAL et CIRCUIT		
<input type="checkbox"/> LOCAL : 25 Heures de vol sur Biplaces Twin II et Marianne, Monoplaces Astir et Pégase	270€	370€
<input type="checkbox"/> CIRCUIT : Heures illimitées sur Biplaces Twin II et Marianne, Monoplaces Astir et Pégase	470€	700€

HORS FORFAIT

<input type="checkbox"/> L'heure de vol à 2 sur Biplaces Twin et Marianne (gratuit au-delà de la 5 ^{ème} heure)	20€	20€
<input type="checkbox"/> L'heure de vol en solo sur Biplace Twin et sur Monoplace Astir	17€	17€
<input type="checkbox"/> L'heure de vol en solo sur Biplace Marianne et sur Monoplace Pégase	20€	20€
<input type="checkbox"/> La minute de remorquage par l'avion MS893 180Cv F-BSAV	3,60€	3,60€
<input type="checkbox"/> La minute de dépannage air/convoyage par l'avion MS893 180Cv F-BSAV	3,00€	3,00€

ZONE D'ACCUEIL AERONAUTIQUE

Réservée exclusivement aux membres actifs permanents ou temporaires pour la durée du séjour et à leur famille proche

HANGAR AVION, PLANEUR, ULM (en fonction des places disponibles)

<input type="checkbox"/> Annuel / Semestriel	500€ / 250€
<input type="checkbox"/> Mensuel	50€
<input type="checkbox"/> Nuitée	5€

CAMPING DU CLUB (tarifs correspondant à une nuitée, ajouter 2€ de cotisation si non adhérent – Taxe de séjour Commune de Brioude incluse)

<input type="checkbox"/> Emplacement toile de tente / Caravane/camping car : 2 personnes avec accès aux sanitaires :	10,00€ (1,50€ par pers. supplémentaire)
<input type="checkbox"/> Caravane/camping car en autonomie :	2,00€ (1,50€ par pers. supplémentaire)

DEVENIR PILOTE PRIVE AVION

Du Brevet de Base au Pilote Privé Européen, tout au long de l'année sur rendez-vous avec l'instructeur



- Conditions Médicales : Etre apte Classe 2, visite médicale validée par un médecin aéronautique
- La formation peut débuter vers 14 ans, les Brevets peuvent être obtenus à partir de 15 (BB) et 17 ans (LAPL),

Fédération Française Aéronautique

BREVET DE BASE

- Contenu de la formation
- ✓ Navigation, Sécurité, Réglementation, Aérodynamique et Mécanique du vol, Météorologie, Facteurs Humains, Communication radio
- ✓ 6 Heures de vol mini avec instructeur, 4 Heures de vol en solo et 20 atterrissages, les heures de cours théoriques et briefing sont gratuites
- Ce Brevet vous autorise à effectuer des vols locaux dans un rayon de 30km autour de l'aérodrome, emporter des passagers, devenir pilote remorqueur de planeur, continuer vers le LAPL (voir ci-après)
- Une simulation du coût, variable selon l'assiduité de l'élève et ses capacités
- ✓ Visite médicale, carnet de vol, manuels de cours, cartes aéronautiques, licence assurance
- ✓ Cours théoriques et Heures de vol avec instructeur

À partir de 2000€

Selon votre rythme de progression

LICENCE DE PILOTE PRIVE (Light Aircraft Pilot Licence)

- Contenu de la formation
- ✓ Navigation, Sécurité, Réglementation, Aérodynamique et Mécanique du vol, Météorologie, Facteurs Humains, Communication radio
- ✓ 30 Heures de vol mini dont 15 Heures avec instructeur et 6 Heures de vol en solo, les heures de cours théoriques et briefing sont gratuites
- Ce Brevet vous autorise à voler en Europe, emporter des passagers, devenir pilote remorqueur de planeur, pratiquer le vol de nuit et la voltige
- Une simulation du coût, variable selon l'assiduité de l'élève et ses capacités
- ✓ Visite médicale, carnet de vol, manuels de cours, cartes aéronautiques, licence assurance
- ✓ Cours théoriques et Heures de vol avec instructeur

A partir de 4000€

Selon votre rythme de progression

AIDES DE LA FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE POUR LES -21 ANS

- ✓ Lâché en solo : 305€
- ✓ Brevet de Base : 305€ (+ 150€ si titulaire du BIA)
- ✓ LAPL : 610€

DEVENIR PILOTE ULM

Brevet de Pilote ULM multiaxe Classe 3, tout au long de l'année sur rendez-vous avec l'instructeur

- Conditions Médicales : Certificat de non contre indication à la pratique de l'ULM par votre médecin traitant comme les autres sports
- La formation peut débuter vers 14 ans, le Brevet peut être obtenu à partir de 15

BREVET DE PILOTE ULM

- Contenu de la formation
- ✓ Navigation, Sécurité, Réglementation, Aérodynamique et Mécanique du vol, Météorologie, Facteurs Humains, Communication radio
- ✓ Environ 25 heures de vol avec instructeur, les heures de cours théoriques et briefing sont gratuites
- Ce Brevet vous autorise à effectuer des vols sur le territoire national et européen, emporter des passagers après un test en vol
- Une simulation du coût, variable selon l'assiduité de l'élève et ses capacités
- ✓ Carnet de vol, manuel de cours, cartes aéronautiques, licence assurance
- ✓ Cours théoriques et Heures de vol avec instructeur

A partir de 2500€

Selon votre rythme de progression

DEVENIR PILOTE DE PLANEUR

Du Brevet de Pilote aux Vols sur la Campagne, les week-ends d'Avril à Octobre et en stage bloqué de 5 jours l'été



- Conditions Médicales : Etre apte Classe 2, visite médicale validée par un médecin aéronautique
- La formation peut débuter à partir de 15 ans, le Brevet peut être obtenu à partir de 16 ans

FORMATION CONTINUE - ECOLE DE PLANEUR CLUB

- De la préparation au Brevet de Pilote de Planeur aux Circuits en planeur sur la Campagne
- Formation essentiellement les week-ends de juin à septembre : Navigation, Sécurité, Réglementation, Aérodynamique et Mécanique du vol, Connaissance des aéronefs, Météorologie, Facteurs Humains, Communication radio

Formation plus longue, mais plus facilement adaptable à votre rythme

40 à 50 vols pour le Lâché
50 à 60 vols pour le Brevet
Voir les détails auprès du Club

AIDES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE VOL A VOILE POUR LES -25 ANS

- ✓ Lâché en solo : 150€
- ✓ Brevet de pilote de planeur : 200€ (+ 100€ si titulaire du BIA)
- ✓ Aide particulière : 100 bourses d'un montant de 100€ sont attribuées par la Fédération Française de Vol à Voile sur sélection.
- ✓ 1^{er} 1000kms cumulés sur la campagne en qualité de commandant de bord et inscrit à la NetCoupe : 200€
- ✓ Participation à un premier championnat officiel : 200€